

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
196^e année
3 septembre 2020
n° 29 / 7874^e
pages 1617 à 1672

1^{er} Chargé, par le chef d'entreprise ou avec son accord, de la disposition des clients durant le séjour de ceux-ci dans les locaux ou dépendances de l'entreprise de recevoir d'eux des dépôts de vêtements ou d'autres objets ou de leur rendre des services ;

2^e Dont la profession consiste essentiellement :

CHRONIQUE / Distribution

Franchisé ou gérant de succursale :
une courte synthèse de dix années d'analyse
des critères de qualification par les cours d'appel françaises
> **Thierry Lambert** 1630

ÉDITORIAL

1617 Caser la Voix, *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 1621 Crédit à la consommation (taux d'intérêt): prohibition de la variabilité des TAEG
- 1622 Détention provisoire (Covid-19): portée de la surpopulation carcérale
- 1623 Terrorisme (mesures de sûreté): censure du dispositif législatif prévu

POINTS DE VUE

- 1626 L'open data des décisions de justice: pas tout, pas tout de suite, *Vincent Rivollier*
- 1628 La responsabilité civile et le handicap, *Bérénice de Bertier-Lestrade*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1636 **Chronique**: Obligation et contribution à la dette entre coresponsables: l'article 1265 du projet de réforme de la responsabilité civile, *Antoine Touzain*
- 1643 **Panorama**: Procédure pénale, *Jean Pradel*
- 1657 **Notes**: Reconnaissance de la légalité des modes d'actions du mouvement « Boycott, désinvestissement et sanctions » (BDS) par la CEDH, *note sous CEDH 11 juin 2020, Jean-Christophe Duhamel et Ghislain Poissonnier*
- 1662 Une garde à vue en toute intimité: la vie privée prime l'information du public, *note sous Crim. 21 avr. 2020, Alice Dejean de la Bâtie*
- 1667 Clarification de l'élément moral de l'infraction d'appels téléphoniques malveillants: le rendez-vous manqué de la chambre criminelle, *note sous Crim. 25 mars 2020, Marthe Bouchet et Charlotte Dubois*

ENTRETIEN

- 1672 Jimmy Charruau – Premières impressions sur la proposition de loi visant à interdire les « thérapies de conversion sexuelle »

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie - Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, Responsable

Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 705 € HT (719,81 € TTC)

Étranger : 771 € HT

Prix au numéro : 31,65 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Septembre 2020

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 000 098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

Ce numéro contient un poster
« Retournons en librairie »

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

1617

Caser la Voix



ACTUALITÉS

1621

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Crédit à la consommation (taux d'intérêt):

prohibition de la variabilité des TAEG,

Tribunal de proximité d'Abbeville, 31 juill. 2020

1622

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Détention provisoire (Covid-19): portée de la

surpopulation carcérale, *Crim.* 19 août 2020

Extradition (Covid-19): régime de la détention

provisoire en cas d'échec extraditionnel,

Crim. 19 août 2020

Terrorisme (mesures de sûreté): censure

du dispositif législatif prévu

Contrôle judiciaire (irrégularité de procédure):

remise en liberté de la personne,

Crim. 5 août 2020

1624

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Travail dissimulé (constat des infractions):

non-renvoi d'une QPC, *Crim.* 5 août 2020



POINTS DE VUE

1626

L'open data des décisions de justice : pas tout, pas tout de suite
par Vincent Rivollier

1628

La responsabilité civile et le handicap
par Bérénice de Bertier-Lestrade



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1630

Franchisé ou gérant de succursale : une courte synthèse de dix années d'analyse des critères de qualification par les cours d'appel françaises
par Thierry Lambert

1636

Obligation et contribution à la dette entre coresponsables : l'article 1265 du projet de réforme de la responsabilité civile
par Antoine Touzain

PANORAMA

1643

Procédure pénale
juillet 2019 – juillet 2020
par Jean Pradel

NOTES

1657

Reconnaissance de la légalité des modes d'actions du mouvement « Boycott, désinvestissement et sanctions » (BDS) par la CEDH, note sous CEDH 11 juin 2020
par Jean-Christophe Duhamel et Ghislain Poissonnier

1662

Une garde à vue en toute intimité : la vie privée prime l'information du public, note sous Crim. 21 avr. 2020
par Alice Dejean de la Bâtie

1667

Clarification de l'élément moral de l'infraction d'appels téléphoniques malveillants : le rendez-vous manqué de la chambre criminelle, note sous Crim. 25 mars 2020
par Marthe Bouchet et Charlotte Dubois



ENTRETIEN

1672

Jimmy Charruau
Premières impressions sur la proposition de loi visant à interdire les « thérapies de conversion sexuelle »

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr